



# 119



SNUipp65 BP 841 65008 Tarbes Cedex  
Siège : école Jules Ferry 5 Rue André Breyer à Tarbes  
Tel : 05 62 34 90 54 Fax : 05 62 34 91 06  
Email : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr) Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

Le SNUipp a demandé à l'administration que, dans un souci de transparence et d'égalité de traitement devant l'information, un additif à la circulaire temps partiel soit adressé à tous les collègues. Voici un extrait de la réponse des services de l'i.a :

"Pour répondre à votre deuxième question, le principe de tacite reconduction n'est pas remis en question dans la circulaire sur le temps partiel. Seule une remise en question de ce principe aurait fait l'objet d'une mention explicite dans la circulaire. Ainsi, les enseignants ayant fait une demande de temps partiel de droit à 80% hebdomadaire à compter du 1er septembre 2010 continuent à bénéficier, s'ils le souhaitent, du temps partiel à 80% hebdomadaire jusqu'au 3 ans de l'enfant ou du fait générateur de la demande de temps partiel de droit dans la limite de 3 ans."

Voilà qui est donc officiellement clarifié.

cordialement  
Roselyne Bergé-Sarthou



Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, *ensemble* on les défend !

